

# 11<sup>e</sup> programme Sauvons l'eau 2019-2024





# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques

- Mettre en œuvre les priorités des programmes de mesures, dans une approche par bassin versant et dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI
  - **restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques** : agir sur la morphologie, l'hydrologie, la continuité écologique
  - **préserver et restaurer le fonctionnement des zones humides**
- **Restaurer les milieux marins** : lutte contre les pollutions sur le littoral, organisation des mouillages, restauration des habitats, surveillance



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques

- Soutenir la **gestion intégrée**, l'**animation** et l'**éducation** à la préservation des milieux aquatiques
- Encourager les **actions transversales**, la restauration et la préservation des **zones humides jouant un rôle clé pour le changement climatique**
- Contribuer à la **reconquête de la biodiversité** au-delà des milieux aquatiques : restauration des continuités et fonctionnalités écologiques (trame turquoise)



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques

- Budget global programme (2019-2024)

**2,64 milliards €**

- Budget global milieux (2019-2024)

**460 millions €**



Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## Agir sur la morphologie – Agir sur l'hydrologie

- Accompagnement des **études intégrées** : études EBF, stratégie foncière...
- Accompagnement des **travaux de restauration** intégrant les études préalables aux travaux, les travaux + ingénierie, maîtrise foncière, travaux connexes, suivis efficacité milieux, entretien post-travaux



Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## Agir sur la morphologie – Agir sur l'hydrologie

- **Conditions d'attribution des aides**
  - Masse d'eau avec **Mesure PDM** (sauf pour études)
  - **Approche globale bassin versant** : argumentaire, animation, instance de concertation
  - **Hydrologie** : au-delà des obligations réglementaires



Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## Agir sur la continuité écologique

- **Opérations éligibles :**

- Les **effacements / démantèlement** (barrages, seuils, etc) dans la limite du respect de la réglementation,
- Les **passes à poisson ou autres dispositifs de franchissement** uniquement pour les ouvrages en tronçon classé **Liste 2** ou concerné par les **poissons migrateurs ou l'Apron** ou par une **mesure pour atteindre le bon état de la rivière** (PDM du SDAGE)

**PRIORITE** aux ouvrages identifiés dans la liste prioritaire de bassin



Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## Préserver et restaurer le fonctionnement des zones humides

- Accompagnement des **études intégrées** : Plan de Gestion Stratégiques, Plans de gestion opérationnels, Stratégies foncières...
- Accompagnement des **travaux de restauration des zones humides dégradées** intégrant les études préalables aux travaux, les travaux + ingénierie, maîtrise foncière, travaux connexes, suivis efficacité milieux, entretien post-travaux
- Accompagnement de **l'acquisition des zones humides menacées**



# Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## **Soutenir la gestion intégrée et l'animation**

- **Animation territoriale**
  - Emergence et mise en œuvre de projet structuration Maîtrise d'Ouvrage (Etudes GEMAPI, Concertation)
  - Elaboration et mise en œuvre démarche contractuelle
- **Têtes de réseaux/Assistance technique**
- **Communication thématique**



Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## Contribuer à la reconquête de la biodiversité

- Accompagnement l'élaboration des **Stratégies régionales** (études, animation – agence régionale de la biodiversité)

- Accompagnement de **la restauration de la Trame**

### **Turquoise :**

- Fonctionnement globale de la Trame Turquoise et restauration des corridors écologiques
- Etudes/travaux + animation, communication, maîtrise foncières, suivi efficacité
- *Non éligible : inventaires, PNA, observatoires, éducation env.*



# Taux d'aides **jusqu'à**

**30%** pour l'accompagnement réglementaire, le post-sinistre et les aides exceptionnelles contractuelles

Par exemple : conformité réglementaire réseaux assainissement, filière boues, post sinistre, entretien des cours d'eau

**50%** pour les actions relevant des SDAGE, des programmes de mesures et de la gestion durable

- Station et réseaux d'assainissement points noirs pour les milieux, station innovante
- Gestion durable des services d'eau et d'assainissement
- Continuité, morphologie, zones humides
- Economies d'eau (alimentation en eau potable)
- Animation sauf cas particuliers

**70%** de manière ciblée sur certaines politiques et/ou opérations

- Partage de la ressource, économies d'eau et substitution (hors AEP)
- Captages prioritaires, ressources stratégiques pour l'eau potable
- Certaines opérations de préservation et restauration des milieux
- Dans les zones de revitalisation rurale
- Pour la communication et l'animation des têtes de réseau

# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques

Le bassin Rhône-Méditerranée comprend **2 791 masses d'eau superficielle** dont :

- 2 536 masses d'eau naturelle (MEN) ;
- 233 masses d'eau fortement modifiées (MEFM) ;
- 22 masses d'eau artificielles (MEA).

49 ME plans d'eau avec des mesures PDM

Catégories de masses d'eau	Nombre de MEN	Nombre de MEFM	Nombre de MEA	TOTAL
Cours d'eau	2 451	178	9	2 638
Plans d'eau	36	45	13	94
Eaux de transition	23	4	-	27
Eaux côtières	26	6	-	32
<b>TOTAL</b>	<b>2 536</b>	<b>233</b>	<b>22</b>	<b>2 791</b>



# Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## Exemples d'opérations financées

- **Etudes**

- Caractérisation et suivi des cyanobactéries/Détermination de l'origine des nutriments et flux – Lac de Devesset –(2022-2023)
- Etude du fonctionnement hydraulique du Lac des Rousses (2020)
- Etude du fonctionnement hydrologique et de la qualité des eaux du Lac Achard et des zones humides connexes (2021)



# Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## Exemples d'opérations financées

### ● Travaux

- Suivis écologiques Lac du Bourget (en complément du suivi DCE)
- Restauration d'une partie de la zone humide du bout du lac d'Annecy (secteurs Glières et mare) – (2021)
- Travaux de restauration du lac de Chambly, de son marais et du Hérisson – (2022) – *Opération transversale*



Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques

## Exemples d'opérations financées

- **AAP Biodiversité**

- Restauration des fonctionnalités écologiques de la Trame turquoise des lacs temporaires du Centre-Var (2023)
- Plan de restauration des lacs d'altitude (2021)
- Plan d'actions en faveur de la végétation littorale du lac du Bourget (2020)



**Merci de votre attention**